



COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

WIMEREUX, le 26 octobre 2024

Ordre du jour :

- Bilan de la saison écoulée
- Rapport comptable de la saison écoulée
- Budget prévisionnel 2025
- Élection du conseil d'administration
- Questions diverses

Présents : 29 membres et 03 pouvoirs soit 32 suffrages sur 89 possibles
Conformément à l'article 7 des statuts, les délibérations sont réputées valables (1/3 présents)
Le bureau est représenté par :
- Gilles BONNO Président
- Michel MERCEUR Trésorier (Secrétaire de séance)
Présent et représentant la FFVoile : Julien MAGURNO (CTN, en charge du Funboard)

Introduction et présentation de l'AG

Début de l'assemblée générale à 18h10.

Bilan de la saison 2024

Rapport moral du président et bilan de l'année 2024 écoulée :
Gilles BONNO remercie l'ensemble des acteurs (partenaires, clubs, élus, coureurs...) pour leur engagement.
Le nombre d'inscrits par étape reste stable par rapport aux années précédentes avec une forte participation du nombre de jeunes. (confirmant les observations faites les années précédentes).
Gilles BONNO remercie Thierry Postec pour son investissement dans la réalisation et le suivi du programme informatique de gestion des poules et des classements.
Avec 99 adhérents générant 5310 euros de recettes en 2024, la situation reste stable depuis 2021
Répartition des coureurs Windfoils : 12 F et 63 H (75 athlètes)
Répartition des coureurs Slalom aileron : 14 F et 70 H (84 athlètes)
Plus de 60% de jeunes chez les Hommes et les Femmes
Rapport moral adopté à l'unanimité.

Situation financière à la date de l'AG.

Situation compte courant (25 octobre) avant les dépenses engagées pour l'étape de Wimereux :
+ 6 403,8 euros
Situation du compte Livret : 29000 euros ; Cette situation permettrait de tenir presque 2 ans si perte brutale de nos 2 sponsors principaux.
Le compte de résultats de l'exercice 2024 avant les dépenses engagées pour l'étape de Wimereux est repris en annexe. En fin d'exercice un solde positif devrait avoisiner les 3200,00 euros
Budget voté en séance et adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2025

BRETS confirme son engagement à hauteur de 8000,00 Euros pour 2025

EIFFAGE Energie Systèmes confirme son engagement à hauteur de 5000,00 Euros pour 2025 et se projette au moins pour une année supplémentaire.

Avec 5 étapes, le budget prévisionnel 2025 serait déficitaire :(-4900,00 Euros) . Ce budget redevient équilibré si nous repassons à 4 étapes.

Budget prévisionnel voté en séance. et adopté à l'unanimité

Divers sujets discutés en séance

Le format à 5 étapes est questionné du fait de son coût pour les coureurs et l'association, de son incompatibilité avec la prise en compte des résultats pour les quotas sur les listes haut niveaux. (qui se clôt début novembre) et de la probable étape PWA du Japon. Après l'AG, il s'avère que la décision d'annuler la 5eme étape potentielle de la Ciotat est prise).

Le positionnement des AFF en grade 4 régional est évoqué et retient l'intérêt de tous (coureurs + entraîneurs + FFVoile+ AFF) ; démarche à effectuer auprès de la FFVoile.

Julien MAGURNO, représentant la FFVoile, rappelle toutefois que l'organisation des épreuves régionales est du ressort des ligues et des clubs, l'AFF pouvant y être associée en appui.

Rappel : il faut avoir 15 ans pour participer à l'AFF.

Modifications aux annexes AFF adoptées pour 2025 et ultérieurement

Modifications des articles 8 et 9

Un(e) inscrit (e) à une étape mais absent : ne sera pas classé sur cette étape

Un(e) inscrit (e) à une étape et présent au moins un jour à cette étape sera classé

Modifications de l'article 7

Passer à 2 courses validées minimum en windfoils pour valider le classement de l'étape ; l'idée est retenue en considérant que le foil permet de valider rapidement des courses et qu'à ce titre, passer à 2 courses minimum réduira un part d'aléas (car se déroulant dans le vent faible à modéré) pesant trop fort sur le classement annuel. L'avis de course devra également être modifié en conséquence. (§.classements)

Pas de changement pour le slalom aileron ; nous restons à une course. L'argument étant que l'aileron se court dans un vent plus consistant et qu'à ce titre la part aléatoire s'en trouve plus réduite.

Modifications de l'article 3

Clôture des inscriptions :

Pour faciliter le lancement des courses le 1er jour d'une épreuve il est décidé de clore les inscriptions la veille du 1er jour le soir à 20H.

L'AFF reçoit positivement ces orientations et va les officialiser après délibération.

Modification des statuts

Le poste réservé à un représentant de la FIN (Fédération des Industries Nautiques) est supprimé.

L'article 9 des statuts est modifié en conséquence.

Calendrier prévisionnel 2025 :

La Hague, les 5, 6 et 7 avril

Marignane, les 19, 20 et 21 avril

Leucate, les 8, 9, 10 et 11 mai

Wimereux (proche extrême Glisse !)

~~La Ciotat (08 au 11 novembre) : Etape annulée post AG par le CA~~

Élections du conseil d'administration et du bureau

Sont élus à l'unanimité pour 3 ans et à ce titre intègrent le CA de l'AFF :

Xavier GELY

Didier FLAMME

Justine LEMETAYER (Représentante femme – Cf. article 9 des statuts)

Damien CLASSEAU

François BICHELOT

Gilles BONNO

Mathieu BONNO

Thierry POSTEC

Michel MERCEUR

Après réunion des membres du conseil d'administration présents, le bureau de l'AFF est constitué comme suit :

Membre d'honneur : Mathieu BONNO

Président : Gilles BONNO

Secrétaire : Didier FLAMME

Trésorier : Michel MERCEUR

Propositions commissions au sein du CA (En cours de validation)

Classement, Informatique : Thierry POSTEC, Michel MERCEUR, Gilles BONNO

Communication : Michel MERCEUR, Damien CLASSEAU, Gilles BONNO, François BICHELOT

Représentant coureurs : Justine LEMETAYER

Relations avec la FFVoile : Didier FLAMME, Michel MERCEUR, Gilles BONNO

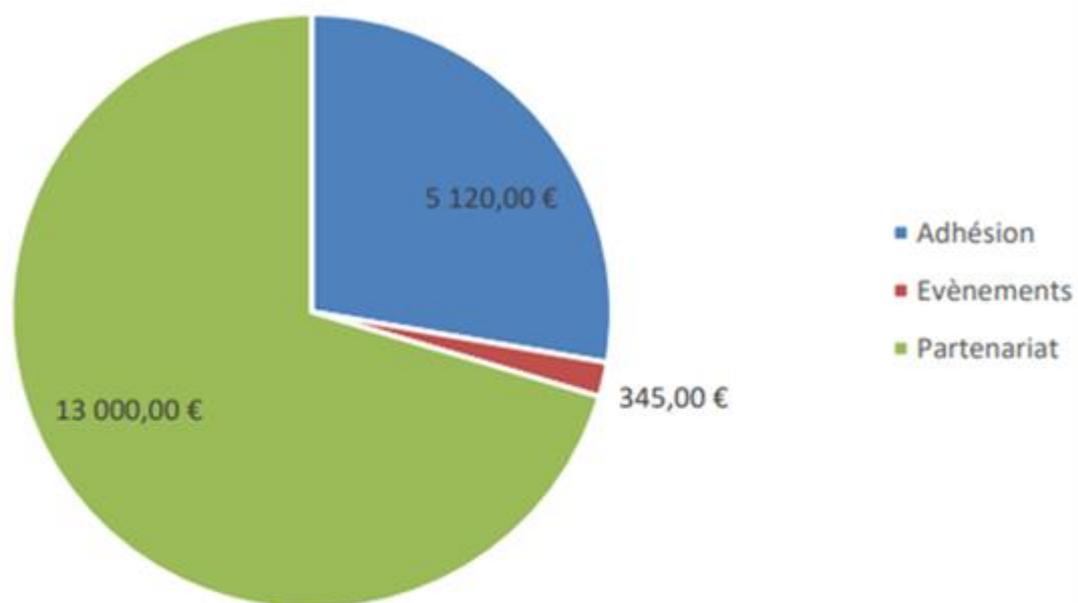
Représentant AFF Manche : Damien CLASSEAU, Justine LEMETAYER

Représentant AFF Méditerranée : Xavier GELY

Représentant AFF Atlantique : Thierry POSTEC, Michel MERCEUR, Gilles BONNO

Rapporteur désigné du présent compte-rendu : Michel MERCEUR (Trésorier) amendé par Gilles BONNO (Président)

RECETTES



DEPENSES

